

# ÉLECTIONS DU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTS ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER

*Je Vote  
pour un syndicat  
qui me ressemble*



Un syndicat libre et moderne, qui défend au quotidien l'ensemble des personnels administratifs, techniques, SIC et sociaux du Ministère de l'Intérieur !

**Vos élus sont  
votre force !**



**Du 1er au 8 décembre 2022**



## Une semaine pour élire vos représentants !

Tous les collègues de la Préfecture, du Haut Commissariat, des Sous-Préfectures, du SGC, du SATPN ou du SGAP, administratifs, techniques, SIC, STM et services sociaux, titulaires, stagiaires et contractuels, sont appelés à s'exprimer pour élire une organisation syndicale qui les représentera pendant 4 ans au sein du CSA, Comité social d'administration (ex CT et CHSCT).

Tous nos syndicats **FO** se réunissent sur une liste locale afin que l'ensemble du personnel soit représenté et défendu.

Constructifs mais aussi contestataires, si nécessaire, vos représentants n'ont qu'un but : Faire entendre votre voix et faire aboutir vos revendications !

## Une instance décisive pour vos conditions de travail !

Cette instance est, de par sa proximité, l'instance la plus proche de vos préoccupations !!!

**Vos représentants FO s'engagent** à combattre toutes les remises en cause de vos garanties collectives et à vous rendre régulièrement compte de leur mandat.

**FO est très attentif à la situation de l'Outre-Mer** et surtout à l'insécurité au quotidien, au sujet des conditions de circulation très difficiles rencontrées tous les jours pour aller travailler, aux problématiques du logement et de vie chère !

**L'OUTRE-MER EST AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS ET SUITE A NOTRE INSISTANCE, LA CNAS (Commission nationale d'action sociale) VA ENFIN OUVRIR UN CHANTIER SUR L'HARMONISATION DE LA RESTAURATION EN OUTRE MER**

**NOUS AVONS DÉFENDU LE CHOIX DU DISPOSITIF DE CONGÉ BONIFIÉ ET NOUS SOMMES BATTUS POUR LE MAINTIEN DE L'INDEMNITÉ DE VIE CHÈRE !**

**JE VOTE JE CLIQUE**

## QUEL EST LE RÔLE DU CSA ?

Le CSA est obligatoirement consulté sur :

- les questions d'organisation et de conditions générales de travail,
- les organigrammes, ouverture ou fermeture de services,
- le budget de l'ensemble des structures,
- les effectifs, les travaux, l'achat de mobilier, de fournitures, etc
- le fonctionnement, le règlement intérieur, les horaires variables, les questions d'hygiène et de sécurité,
- la mise en œuvre du télétravail et de son suivi, la gestion des astreintes et des heures supplémentaires.

**C'est l'instance qui régit toute l'actualité des services et de la vie de la Préfecture, du Haut Commissariat, des sous-préfectures, du SGCD, du SATPN ou du SGAP.**



**FO** PRÉFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR